

nérale, chez les fermiers, et qui aboutit chez le fermier, à titre individuel—c'est-à-dire qui, ayant d'abord tenu pour acquis la ferme familiale finit par la considérer comme un élément particulièrement intéressant pour la nation. C'est revêtue de cette nouvelle importance qu'elle figure dans le rapport économique établi par le président Truman en 1947.

A la fin de ce cycle agricole, les États-Unis se trouvent dans une catégorie différente de l'Angleterre et de la France. Les États-Unis se préoccupent de l'agriculture sur le plan national, comme d'un état, d'une classe de la société, ils se préoccupent de la propriété foncière des particuliers, de l'entreprise agricole familiale, comme d'un des principaux éléments constitutifs de la nation, élément qui n'existait pas en Angleterre—formule qui a joué un rôle peu important dans le développement de la démocratie en Grande-Bretagne et qui en a presque étranglé l'établissement en France.

Et l'auteur poursuit:

L'histoire en Grande-Bretagne indique qu'il est possible de comprimer la population agricole jusqu'à un minimum irréductible, et d'amener les dites fermes familiales, exploitées par le propriétaire, virtuellement à extinction, tout en conservant la démocratie. Le contraste de la France nous montre qu'il est possible de conserver une population agricole maximum et de porter l'exploitation familiale à sa conclusion logique extrême, et être à deux doigts de perdre la démocratie.

Je crois qu'il est très simple de modifier les règles et les règlements s'appliquant au crédit agricole mais, à mon avis, le gouvernement a certainement la responsabilité de décider de ce que sera le fondement de l'agriculture au Canada et du but vers lequel nous tentons précisément de nous diriger. Je crois que l'aménagement agricole du Canada, qui est considérable et a été le principal élément de notre économie depuis des années, et qui a probablement été à la base de notre évolution, a consisté et consistera à l'avenir dans l'association de trois groupes considérables, l'agriculteur et la collectivité rurale, les marchés et les institutions de commercialisation et leurs opérations, et le gouvernement lui-même, car la politique du gouvernement joue un rôle considérable dans le destin de l'agriculture. On peut se demander pourquoi nous devons discuter le sujet tandis que nous décidons de prolonger le crédit, mais il me semble, monsieur l'Orateur, que si nous ne consentons pas à y jeter un coup d'œil, nous serons très injustes envers l'agriculture et l'amènerons au bord de la banqueroute.

J'aimerais citer un exemple, monsieur l'Orateur. Si, demain, un fabricant d'automobiles pouvait trouver un prêteur qui accorde des prêts de dix ans sur une voiture neuve, on pourrait être porté à croire que c'est une façon raisonnable d'acheter la voiture. Toutefois, ceux qui voyagent beaucoup—vendeurs ou personnes engagées dans bien d'autres domaines—constateront que la durée utile de cette voiture ne dépasse guère trois ans. Donc, pendant les sept dernières années, ils paieraient une voiture depuis longtemps hors d'usage et le même problème se serait posé

au moins deux fois entre-temps. Cette remarque s'applique aux cultivateurs en particulier. Je suis sûr que bien des producteurs laitiers, connaissant les modifications apportées par le ministre dans le domaine de l'agriculture, se demandent si certains de leurs produits sont encore rentables. Si le gouvernement veut prêter les sommes d'argent considérables à un cultivateur pour lui permettre d'assurer la rentabilité de sa ferme, le gouvernement a en même temps le devoir de s'occuper du marché et d'organiser l'économie nationale de façon à assurer une certaine protection au cultivateur à qui il a prêté cet argent pour aménager une ferme rentable. C'est-à-dire qu'il faudra voir à ce que cette ferme rentable ne soit pas détruite par les changements tolérés dans les deux autres domaines.

Cela s'est déjà produit dans l'intégration verticale. Le cultivateur a reçu un crédit illimité. Il en a tellement reçu qu'avant un an ou deux, il avait perdu sa ferme et, dans bien des cas, ces fermes ne sont plus exploitées. La même chose s'est produite dans l'aviculture, dans la production du porc et, à ce qu'on me dit, pour bien d'autres produits, comme la pomme de terre et le tabac dans certaines régions. Donc, l'intégration verticale a permis des rentrées considérables, si considérables qu'il n'était plus économique pour le cultivateur-emprunteur d'exploiter sa ferme. Le gouvernement a des devoirs aussi à l'égard des mauvaises récoltes générales ou locales. Il a une responsabilité quand il annule les prix de soutien d'un produit en particulier ou quand une modification se produit dans les programmes d'aide à l'aménagement rural. Chacune de ces modifications influe sur la rentabilité de la ferme et chacune fait toute la différence au monde quand il s'agit de savoir si l'emprunteur du crédit agricole pourra faire un succès de son entreprise.

Il me semble que si le gouvernement, les commerçants et les cultivateurs ne se réunissent pas pour examiner la question, un problème auquel on n'a pas songé va se poser à un bon nombre de ces cultivateurs.

J'ai également lu ceci, dans ce livre intitulé *Farming and Democracy*. Il s'agit d'un incident survenu à l'époque où on supprimait les petites unités non rentables pour les regrouper en de grandes exploitations. L'ouvrage cite le fameux dialogue imaginé par Steinbeck entre un habitant de l'Oklahoma et un conducteur de tracteur sur qui il a menacé de tirer parce qu'il avait renversé ses bâtiments et labouré sa terre, dialogue qui indique assez bien où il faut faire porter le blâme. Voici comment on cite cette conversation:

«Ce n'est pas moi. Je n'y puis rien.

[...]